

TTE 18 2018.BVE.725

Propositions d'amendement

Version 2

Le 01.03.2019 / CDA

Adaptation 2019 de l'arrêté du 23 mars 2017 sur l'offre des transports publics pour les périodes d'horaire 2018 à 2021

Auteur-e-s	Proposition		+	-
			++	--
CIAT (Flück)	1.	Ajouter la ligne <u>364 Lyss, Bahnhof – Lyssbachpark (Ortsbus Lyss)</u> aux offres à supprimer.	+	
Speiser (UDC) Josi (UDC) Guggisberg (UDC) Krähenbühl (UDC)	2.	Le maintien de la solution hybride train/bus sur la ligne d'Interlaken en direction de Berne/Bâle doit être garanti au moins pour les principaux flux de pendulaires, le matin et le soir. Les trains qui se croisent s'arrêtent de toute façon à Leissigen la plupart du temps, mais les passagers et passagères n'ont le droit ni de monter ni de descendre. La durée de l'arrêt permet tout à fait la montée et la descente des pendulaires sans compromettre l'horaire.		--
Speiser (UDC) Josi (UDC) Guggisberg (UDC) Krähenbühl (UDC)	3.	Tant que l'accès à l'A8 ne sera pas amélioré (et selon l'OFROU, aucune solution ne se profile à l'horizon), les transports scolaires devront continuer d'être assurés par le rail. Sans aménagement de la sortie de Därligen sur l'A8, le transport en autobus – variante envisagée – ne garantit pas la sécurité des élèves.		--

Speiser (UDC) Josi (UDC) Guggisberg (UDC) Krähenbühl (UDC)	4.	A Leissigen, une bordure d'arrêt adaptée aux personnes en situation de handicap doit être réalisée (condition nécessaire aux points 1 et 2).		--
Speiser (UDC) Josi (UDC) Guggisberg (UDC) Krähenbühl (UDC)	5.	La double-voie qui traverse le village afin que les trains puissent se croiser devra être aménagée afin d'atténuer autant que possible son effet diviseur. Ainsi, les mesures déjà négociées dans un souci d'économie permettront au surplus de mieux compenser les conséquences négatives sur les besoins en terrains (terrains à bâtir) (p. ex. emplacement des voies et passage souterrain pour piétons).		--